

Austérité, le festin des actionnaires

Un président de la République marginalisé, un premier ministre sur le départ, une population excédée. Le pouvoir français va-t-il s'accrocher à son plan d'austérité consistant à rançonner salariés, retraités et malades pour financer l'armée et rétablir les comptes ? Et l'État continuera-t-il d'alimenter à fonds perdu les profits des grandes entreprises ?

par [Pierre Rimbert](#) & [Grégory Rzepski](#)

0



Emily Eveleth. – « Spin » (Ça tourne en rond), 2022
© Emily Eveleth - Anderson Yezerski Gallery, Boston

Au cœur de l'été, le télescopage est passé presque inaperçu. Peut-être parce que le plan présenté le 15 juillet par le premier ministre français pour rééquilibrer les comptes publics a capté toute l'attention. De fait, l'offensive budgétaire du gouvernement ne s'embarrasse même pas de feindre l'équité. Taxation des malades, rabotage des droits des chômeurs, gel des prestations sociales, désossage des services publics, suppression de deux jours fériés, etc. : le coût du grand réarmement européen pèsera sur les plus fragiles... Car c'est de ces pelés, de ces galeux que vient tout le mal ! Sur la chaîne d'extrême droite CNews, le député macroniste Mathieu Lefèvre tente le 4 août d'amadouer l'électorat du Rassemblement national en dénonçant « *un système dans lequel on a des gens qui resquillent, qui grugent, et d'autres qui travaillent deux fois plus pour le financer* ». Rentrer de l'hôpital en taxi quand on a encore la force de marcher ? « *Un coup de poignard au pacte social* », suggère-t-il, l'air pénétré. La veille, dans *Le Parisien*, la ministre du travail Catherine Vautrin déplorait de son côté l'ampleur de cette « gruge » : 13 milliards d'euros — dont plus de la moitié, oubliat-elle de préciser, commise par les employeurs sous forme de travail dissimulé.

Mais, quelques semaines plus tôt, un tout autre son de cloche avait subrepticement retenti dans le débat public. Le 1er juillet, les sénateurs Olivier Rietmann et Fabien Gay remettaient à M. Gérard Larcher leur rapport sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises ([1](#)). Le type même de document qui, sitôt reçu, a dû brûler les doigts du président de la Chambre haute. Car le constat des parlementaires, l'un communiste, l'autre républicain,

renvoie la « fraude sociale » qui obsède Mme Vautrin à une espièglerie de Castors Juniors : chaque année, l'État-mamma offre — souvent sans contrepartie, ni contrôle, ni évaluation — plus de 200 milliards aux entreprises. Nul ne connaît le chiffre précis puisque le gouvernement ne juge pas utile de recenser les milliers de dispositifs empilés depuis des décennies. Mais subventions (48 milliards d'euros), allègements de cotisations (75 milliards) et niches fiscales (88 milliards) représentaient au bas mot 211 milliards en 2023, selon l'évaluation à laquelle la commission sénatoriale a elle-même procédé. Au-delà du budget, un régime économique en question

Ces prodigalités ont en principe vocation à maintenir l'emploi, accroître la compétitivité, développer des secteurs stratégiques. En pratique, outre leur attribution désinvolte que déplorent les parlementaires-enquêteurs, leur effet oscille entre le nul et le faible. Après les avoir passés au crible en 2022, le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) confirmait qu'en matière d'aides publiques au secteur privé, le proverbial chimpanzé aux yeux bandés ne « performerait » pas moins qu'un ministre hollandiste ou macronien (2). Les incitations fiscales à baisser le « coût du travail » ne dissuadent pas les employeurs d'automatiser plutôt que d'embaucher ; les exonérations de cotisations, concentrées sur les bas revenus, dégradent le niveau de qualification au sein des entreprises exportatrices et favorisent leurs rivales étrangères. Quant au « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE, un cadeau de 100 milliards d'euros cumulés offert à partir de 2013 par M. Jean-Marc Ayrault, alors premier ministre socialiste), il a prouvé que des branches peu exposées à la concurrence internationale, comme la grande distribution, préfèrent augmenter leurs marges qu'embaucher ou baisser leurs prix. « *Le groupe Auchan a annoncé mardi 5 novembre 2024 son intention de [se séparer de] 2 384 de ses 54 000 salariés employés en France* », constatent d'ailleurs les sénateurs, après que « *le groupe a bénéficié entre 2013 et 2023 de 636 millions d'euros d'aides fiscales et de 1,3 milliard d'euros d'allègements de cotisations sociales* ».

Les assistés d'en haut

Malgré leur incapacité à préserver l'emploi ou la balance extérieure, ces aides forment désormais le premier poste de dépense de l'État : les 211 milliards d'euros annuels représentent davantage que les dépenses combinées d'enseignement, de défense et du service de la dette. Une partie significative de ce financement public se retrouve non pas dans les courbes décroissantes du chômage mais dans celles, pointées vers le ciel, des fortunes privées. De 2013 à 2019, Carrefour a réalisé 3,6 milliards d'euros de bénéfices et en a reversé 2,8 à ses actionnaires. Lors de la même période, le groupe a profité de 2,3 milliards d'euros d'exonérations au titre du CICE. ArcelorMittal, lui, « *a versé en moyenne 200 millions d'euros de dividendes chaque année depuis dix ans au niveau mondial, alors qu'il a bénéficié en 2023 en France de 298 millions d'euros d'aides* », avant d'annoncer des suppressions d'emplois en 2025, relève le rapport Gay-Rietmann.

Dans la torpeur estivale, deux acteurs ont compris que l'arbre de la « fraude sociale » ne cacherait pas longtemps la forêt des aides publiques aux dividendes. D'abord le premier ministre lui-même. Dans son allocution du 15 juillet, M. François Bayrou a suggéré que l'État puisse octroyer « *moins de subventions contre plus de liberté* ». Souvent promise par des gouvernements à la recherche d'un chausse-pied pour l'austérité, la réduction des aides n'a jamais quitté le continent englouti des velléités politiques. De l'autre côté de l'échiquier social, les syndicats ont eux aussi saisi le caractère explosif de la rapine d'État en faveur des propriétaires. Publié le 9 août, un communiqué commun des principales centrales contre le

projet de budget 2026 met en balance, dès le premier paragraphe, les 211 milliards offerts au patronat et les sacrifices exigés des salariés. L'argument pèse. Et pèserait davantage encore si l'on prolongeait un peu le raisonnement. Car le financement public des bénéfices privés n'est pas une anomalie à corriger ni un dérapage à rectifier : c'est la condition de survie de l'économie de marché.

Les puissances publiques du monde dit « libre » ont toujours aidé les entreprises à réaliser du profit. En leur passant commande ou sous forme de subvention directe, bien sûr. Mais aussi en fournissant aux apporteurs de capitaux un cadre juridique stable, des infrastructures performantes, une énergie bon marché, une main-d'œuvre qualifiée et, en Europe, plus ou moins protégée des aléas de la vie. Le secteur privé contribue par l'impôt à cette édification qu'il s'avère historiquement incapable d'accomplir lui-même. Enfin, l'État neutralise ou canalise les mouvements sociaux susceptibles d'attenter aux intérêts des propriétaires, fût-ce parfois en nationalisant des branches industrielles pour socialiser le coût des licenciements, comme le firent les premiers gouvernements de François Mitterrand. Même lorsque son intervention impliqua la nationalisation de l'énergie, des transports, du crédit, entre 1944 et 1946, l'essentiel de la production restait aux mains du privé. Et, déjà, les écoles de pouvoir formaient une classe dirigeante qui accorderait sur le « la » du progrès technique les intérêts communs des élites publiques et privés, au point que leur slogan « modernisation ! » deviendrait bientôt synonyme de destruction sociale (3).

Cette permanence masque néanmoins une inflexion profonde. À la planification indicative qui avait remis l'économie de marché sur les rails se substitue dans les années 1980 ce que les hauts fonctionnaires Gilles Carrez et Jean-Jacques Chaban-Delmas appellent « *l'intervention publique libérale* ». Dans sa préface à leur ouvrage, l'ancien premier ministre Raymond Barre, pionnier français du néolibéralisme, énumère les tâches dévolues à la puissance publique. La première d'entre elles ? « *L'État doit créer les conditions favorables à la formation du surplus économique avant de le distribuer ou de le redistribuer : à ce titre, il doit encourager l'innovation, la capacité d'adaptation des hommes, la flexibilité des structures économiques ; il doit limiter la dimension du secteur public de production, faire faire au lieu de faire, recourir à des incitations plus qu'à des actions directes ou à des réglementations* » (4). »



Emily Eveleth. — « Possessive Determiners » (Déterminants possessifs), 2021
 © Emily Eveleth - Anderson Yezerski Gallery, Boston

Quatre décennies plus tard, le programme arrive à son terme, et les « incitations » ont explosé à mesure que le secteur public implosait. Qu'on en juge : le soutien de l'État à l'économie marchande équivalait à deux points de produit intérieur brut (PIB) à la fin des années 1970 ; trois points en 2000 ; plus de six aujourd'hui, sensiblement au-dessus de la moyenne européenne, avec une croissance trois à quatre fois plus rapide que celle des aides sociales (5). À l'issue de ce long après-guerre, il devient embarrassant de prétendre que les dividendes rémunèrent le risque pris par la personne, physique ou morale, qui investit au capital d'une société. Les investisseurs ne financent plus l'économie, ils la pillent. Frédéric Lordon notait dans ces colonnes il y a quinze ans que « *les capitaux levés par les entreprises sont devenus inférieurs aux volumes de cash pompés par les actionnaires, et la contribution nette des marchés d'actions au financement de l'économie est devenue négative (quasi nulle en France)* » (6) ». En 2017, des économistes de l'université de Lille calculaient le « coût du capital » : « *Pour tout euro de financement par action reçu, les sociétés non financières ont dû verser 12,62 euros en dividendes nets entre 1996 et 2014* » (7) ».

Et la tendance s'accroît. L'année dernière, tandis que l'ensemble des sociétés cotées sur le marché parisien y levaient 11 milliards d'euros, celles du seul CAC 40 versaient 98 milliards aux porteurs de titres, les trois quarts en dividendes, le reste en rachats d'actions (8). Les profits ainsi détournés de l'investissement productif s'évaporent pour partie dans les paradis fiscaux ou ceux, tout aussi artificiels, de la consommation ostentatoire. Tous les choix

politiques penchent pourtant en leur faveur : après le CICE sous M. François Hollande, la *flat tax* sur les revenus financiers de M. Emmanuel Macron maximise les gains. Les sommes redistribuées aux actionnaires avaient déjà connu une hausse annuelle moyenne de 8 % entre 2003 et 2017 ; elle atteint à présent 14 % (9).

C'est dans ce cadre que s'apprécient ces fameux 211 milliards annuels d'aides aux profits : ils signent le fonctionnement ordinaire d'un système enfin délivré de ses entraves. Le prestige de l'URSS après sa victoire sur les nazis et le rayonnement international du communisme avaient contraint l'Europe de la libre entreprise à concéder la protection sociale. À la Libération, un puissant mouvement syndical avait imposé à l'État une institution originale, gérée par les salariés eux-mêmes — la Sécurité sociale (10) — afin de « débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain ». L'appareil de production reconstruit et l'hypothèque communiste levée au tournant des années 1990, l'État se redéploie pour débarrasser les capitalistes de l'incertitude du lendemain (11). De la Banque publique d'investissement qui pallie la frilosité des investisseurs dans les secteurs de pointe à l'inspection des finances dont les membres ont depuis longtemps effacé la zone grise entre public et privé, toute une machinerie administrative se mobilise au profit du secteur marchand et de ses dirigeants. Crise financière ? L'État renfloue les banques — sans nationaliser. Crise sanitaire ? L'État paie « quoi qu'il en coûte » — sans relocaliser. Crise d'urticaire d'un milliardaire face à sa feuille d'impôts ? L'État concède près de 2 milliards d'euros d'arrangements fiscaux en 2024 (12) — un montant proche de celui que Mme Vautrin souhaite arracher aux allocataires suspectés de « fraude sociale » et bientôt placés sous surveillance étroite.

Analysant cette transformation du capitalisme français, les chercheurs Benjamin Bürbaumer et Nicolas Pinsard notent que, depuis le début des années 2010, le soutien public à l'économie marchande représente plus de 20 % du total de l'investissement privé (33 % en 2020 !), contre 5 % dans les années 1970. Parallèlement au développement de cet « assistanat », le taux de l'impôt sur les bénéfices a été divisé par deux depuis 1985. Et la part des employeurs dans le financement de la Sécurité sociale s'effondre : de 45 % dans les années 1970, elle passe à 30 % en 2019, les cotisations patronales étant progressivement (et en partie seulement) remplacées par des ressources fiscales, en particulier la cotisation sociale généralisée, acquittée par tous les contribuables. Cette étatisation progressive de la « Sécu » place la protection sociale, naguère gérée par les salariés eux-mêmes en fonction des besoins, à la merci des contraintes budgétaires : le « trou de la Sécu » correspond à la part de ces besoins que Bercy refuse de financer. Avant même que le premier ministre ne décide de solliciter un vote de confiance à l'Assemblée, les contestataires de son budget ne faisaient pas seulement face à un projet de loi, ni même à un gouvernement : ils affrontaient un régime économique.

Mais un régime en contradiction de plus en plus radicale avec ses propres principes. Longtemps tués comme la maladie honteuse du libéralisme, les aides publiques au privé se portent à présent en sautoir comme autant de médailles obtenues dans la guerre commerciale : Bruxelles fait couler des rivières d'argent sur les industries de l'énergie, de la défense, des semi-conducteurs — plans « RePower Eu », « ReArm Europe », « European Chips Act ». Washington subventionne ses propres champions depuis 2022 avec la loi de réduction de l'inflation (plusieurs centaines de milliards de dollars de subventions aux entreprises) et la loi sur les puces électroniques (39 milliards de dollars offerts à Intel, Samsung, etc.). Au point que le *Wall Street Journal* (11 août 2025) s'inquiète d'« un capitalisme d'État avec des caractéristiques américaines ». Les rivalités commerciales internationales, hier surtout avivées par la concurrence des bas salaires du Sud, s'aiguisent désormais aussi entre États du Nord, chacun couvrant d'or ses industries privées.

Ce basculement ouvre une brèche et laisse paraître des batailles à venir. Fin 2001, l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce devait achever la dépolitisation de l'économie : sous aucune latitude ne subsisterait d'alternative au libre-échange ; partout, l'État obéirait aux marchés. Au tournant du millénaire, les mouvements altermondialistes avaient échoué à enrayer cette mécanique. Impersonnels, immatériels, insaisissables, les marchés n'offraient guère de prise aux protestataires. Un quart de siècle plus tard, le renouveau de l'interventionnisme libéral, du protectionnisme d'extorsion et la mobilisation générale de l'État au service des entreprises privées marquent la fin d'un cycle et ouvrent des possibles (13). Car satisfaire les actionnaires requiert désormais l'usage d'un outil explosif : le pouvoir politique qui, à nouveau, domine l'économie. Incarné, territorialisé, saisissable, cet instrument est un enjeu de luttes. Celui-là même que les néolibéraux rêvaient de cadencer.

Pierre Rimbert & Grégory Rzepski

(1) Fabien Gay et Olivier Rietmann, « [Transparence et évaluation des aides publiques aux entreprises : une attente démocratique, un gage d'efficacité économique](#) », Sénat, Paris, 1er juillet 2025.

(2) Aïmane Abdelsalam *et al.*, « [Un capitalisme sous perfusion. Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises](#) », Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé), 2022.

(3) Cf. Richard Kuisel, *Le Capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*, Gallimard, Paris, 1984 ; Ralph Miliband, *L'État dans la société capitaliste*, Maspero, Paris, 1979 ; et François Denord, *Le Néo-libéralisme à la française*, Agone, Marseille, 2016.

(4) Gilles Carrez et Jean-Jacques Chaban-Delmas, *Pour une intervention publique libérale. L'État dans une économie de liberté*, Economica, Paris, 1983.

(5) Cf. Christophe Gouardo et Fabrice Lengart, « [Où réduire le poids de la dépense publique ?](#) » dans « La Note d'analyse », n°74, France Stratégie, Paris, janvier 2019 ; Maxime Combes et Olivier Petitjean, « [Les aides publiques ont augmenté trois fois plus vite que les aides sociales](#) », Basta, 10 mai 2022.

(6) Lire Frédéric Lordon, « [Et si on fermait la Bourse...](#) », *Le Monde diplomatique*, février 2010.

(7) Florian Botte *et al.*, « [Le coût du capital : entre pertes et détournement de richesses. Mieux saisir le capital pour en mesurer le coût pour la société](#) », rapport de recherche, université Lille-I et université du Littoral - Côte d'Opale, Clersé, 2017.

(8) [Rapport 2024](#) de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché ; « [Dividendes et rachats d'actions au sein du CAC40 en 2024](#) » dans « La Lettre Vernimmen », n°223, janvier 2025.

(9) « [Des versements de dividendes records pour les actionnaires du CAC 40 en 2024](#) » dans « Mémo économique », n° 144, Montreuil, janvier 2025.

(10) Lire Bernard Friot et Christine Jakse, « [Une autre histoire de la Sécurité sociale](#) », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

(11) Benjamin Bürbaumer et Nicolas Pinsard, « [The corporate welfare turn of state capitalism in France : Reassessing state intervention in the French economy, 1945-2022](#) », *Economy and Society*, Londres, juin 2025.

(12) Mathilde Feld et Nicolas Sansu, rapport d'information sur le montant, l'évolution et la justification des règlements d'ensemble, Assemblée nationale, Paris, 18 juin 2025.

(13) Lire Benoît Bréville, « [Un autre protectionnisme est toujours possible](#) », *Le Monde diplomatique*, mai 2025.